

Déclaration de conformité concernant les matériaux et des objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires ¹

Le fabricant ou son fondé de pouvoir établi dans la Communauté:

Nom du fabricant: Liekendael Sophie
Adresse complète: Rue du Moulin 77, 5030 Gembloux
0472/32.74.94
info@sofkidoe.be
TVA : BE 0685 480 786

Déclare que le produit décrit ci-dessous:

Les couvercles lavables sont en tissu PUL enduit Oekotex-100, de toutes les dimensions et toutes les couleurs sont conformes. Les couvercles sont tenus avec un élastique côtélé, l'étiquette est réalisée avec des encres écologiques.

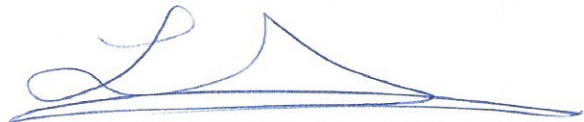
Sont conforme aux dispositions du règlement (CE) n°1935/2004 du parlement européen et du conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et abrogeant les Directives 80/590/CEE et 89/109/CE – Article 16. Dans les conditions d'utilisation suivantes:

- Lavable à 90°C max
- Pas de micro-ondes, ne pas chauffer
- Pas d'eau de javel, ni adoucissant, ni produit agressif
- Ne pas mettre en contact direct prolongé avec des aliments gras à température ambiante ou élevé.

(Informations adéquates relatives à toutes les substances pour lesquelles il existe des restrictions, tant au niveau de l'UE que belge, afin que tous les utilisateurs ultérieurs puissent être en conformité avec ces restrictions. En l'absence de réglementation nationale ou européenne, toutes les informations en rapport avec des restrictions internationales, normes ou valeurs guides, sont fournies (Conseil de l'Europe, OMS, Codex Alimentarius...)

Fait à,

Gembloux le 19-08-2018



¹ Règlement (CE) n°1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et abrogeant les Directives 80/590/CEE et 89/109/CE – Article16